

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 13 décembre 2022

Terrains impraticable journées du 10 et 11 décembre 2022

- Artemare Fc : terrain impraticable d'ARTEMARE rencontre D4 poule sur terrain de VIRIEU le GRAND.
- Mas Rillier Fc : arrêté municipal commune de MIRIBEL rencontre D4 poule C à ST MAURICE de BEYNOST.
- Bresse Nord Fc ; Oyonnax Asp (confirmation délégué de secteur) ; Veyziat Us ; Côt. Meximieux Villieu ;
- Fareins Saône Vallée ; Ambérieu Fc (vétérans)
- Arbitres : Denis BLANC et Grégory BESSET rencontres D2 ; Samuel POCHON rencontre D3 ;

Arrêtés municipaux :

- Chazey Bons As ; Co Plateau HAUTEVILLE ; Plaine Tonique Fc MALAFRETAZ ; St Maurice de Gourdans Fc ; Grièges Pont de Veyle As (GRIEGES et PONT DE VEYLE) ; Montluel Fc (DAGNEUX) ; Serrières Villebois Fc, Portes de l'Ain Fc (ST ANDRE de CORCY) ;
- Mairie de La BOISSE : arrêté municipal du terrain de La Boisse jusqu'au 31 janvier 2023.

Courriers :

- **Dombes Bresse Fc** : rencontre D2 poule B du 17 décembre à **19h00 stade de l'Europe à CHATILLON CHAL.**
- **OI. Sud Revermont01** : accord pour rencontre D2 poule B du 17 décembre à **19h00.**
- **Mas Rillier Fc** : rencontre D5 poule D du 18 décembre au stade **du Forum des Sports à ST MAURICE de BESNOST.**
- **Côt. Luénaz** : demande pour avancer rencontre D4 poule C **au samedi 17 décembre (J9) réponse St Etienne Chal. !**

CLUBS PRENEZ NOTE !

Les rencontres D1 à D4 non jouées les 10 et 11 décembre 2022 seront reprogrammées en Février 2023.

Pour la D5 :

Rencontres en retards programmées ce week-end vérifier vos calendriers.

Possibilité d'engager une équipe pour la seconde phase en D5 niv.2 envoyer un email.

Début le 26 février 2023 avec pour niveau 1 = 4 poules de 6 équipes.

Le Président,
Jacques CONTET